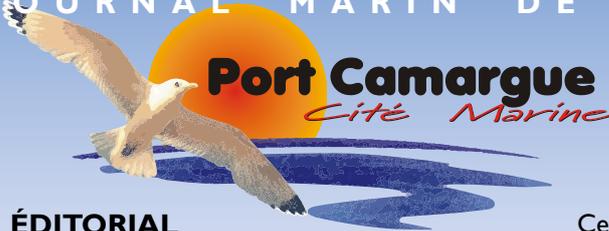


carnet de bord

JOURNAL MARIN DE PORT CAMARGUE



n°31 - 2013
juillet/août

ÉDITORIAL

Un Carnet de bord attendu... l'hiver très intense pour toute l'équipe de la Capitainerie avec de nombreux travaux sur le port et une activité toujours aussi dense ne nous a pas permis de communiquer plus rapidement.

Pour les plaisanciers qui ne sont pas revenus à Port Camargue depuis plusieurs mois, les changements sont importants :

- Bassin d'hivernage : réaménagement du parking Triangle Soleil et du parking Pointe du Môle, changement des platelages et extrémités des pontons D, E, F, I, J, K.

- Bassin d'Escale : changement de l'extrémité du ponton 3.

- Avant-port : installation du ponton brise clapot à l'extrémité du ponton Z et surtout réaménagement de l'ensemble du parking de la Marine avec trois nouveaux espaces, un parc à bateaux de 112 emplacements, un parking pour les plaisanciers des pontons A et B et un parking public.

- Réaménagement de l'espace accueil de la Capitainerie.

Tout n'est pas encore terminé avant la saison estivale, il reste deux changements d'extrémités de pontons (pontons 5 et K), plusieurs pelouses à planter, des éclairages publics. Mais c'est promis tout sera prêt début juillet.

Ces travaux marquent la fin de l'augmentation de la capacité du port public. En effet, depuis 2002 nous nous sommes attachés à optimiser tous les plans d'eau du port public, afin de répondre à la demande en postes d'amarrage, toujours aussi importante. Aujourd'hui, nous gérons plus de 5000 postes d'amarrage en associant le port public, le port marina et les emplacements du camping de l'Espiguette sur le Chenal Sud. Cela nous place largement en tête des ports de plaisance en Europe et au tout premier rang au niveau mondial.

Cet objectif étant atteint, il nous faut optimiser chaque poste d'amarrage du port public. Ce travail va prendre deux formes :

- Demander aux propriétaires de bateaux en mauvais état, de faire le nécessaire pour pouvoir naviguer en toute sécurité... ou quitter le port. Depuis 2 ans, nous avons déjà recensé plus de soixante-dix bateaux qui ne naviguent jamais du fait de leur état, une vingtaine a quitté le port ou a été détruite et éliminée.

- Mettre en adéquation la taille des bateaux avec les dimensions des postes d'amarrage. Trop de petits bateaux sont stationnés sur des grands postes et inversement. Cela concerne bon nombre de bateaux de la flotte du port public.

Dans leur large majorité, les plaisanciers sont attachés à leurs bateaux, à leurs postes d'amarrage, à leurs pontons. Nous le savons et nous allons tout mettre en œuvre pour que les plaisanciers restent satisfaits de nos services. Certains seront déçus, mais la commune du Grau-du-Roi a fixé une mission à la Régie autonome de Port Camargue, gérer au mieux le domaine public de Port Camargue et donner satisfaction au plus grand nombre. Si la concertation ne nous permet pas d'atteindre cet objectif, nous nous appuyerons sur le règlement de police et d'exploitation du port.

Enfin, tout le monde les attendait, le soleil et la brise de mer sont revenus. Après des semaines de fraîcheur, de pluie, de Mistral et de Tramontane, la baie d'Aigues-Mortes est redevenue ce magnifique plan d'eau où il fait bon se balader, régater, pêcher... Alors profitez-en.

Toute l'équipe de la Capitainerie se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne saison de navigation à quelques milles de Port Camargue ou en croisière. Bon vent à tous.

Michel CAVAILLES
Directeur du port



JOURNÉE DE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT MARIN

L'écologie du bord de mer.
Se projeter dans le milieu sous-marin.

Les mardis le 2/07 - 9/07 -
16/07 - 23/07 - 6/08 - 13/08 -
20/08 - 27/08.

Objectifs de découverte :
connaître le fonctionnement de ces milieux, acquérir des notions d'écologie, apprendre à manipuler, observer et déterminer des espèces naturelles.

Travail de terrain :

- Prise de contact avec le milieu : mise en éveil des sens dans son environnement proche
- La plage et son cordon dunaire : compréhension de l'origine et de l'importance du sable. *Observation du rôle des dunes. Analyses des menaces et des techniques de restauration du milieu par un jeu.*
- Les laisses de mer, indices du vivant : découverte des premières bases de vie sous-marine. *Interprétation des laisses de mer. Anecdotes, chaîne alimentaire, et histoires sous-marines. Jeu de création land-art.*
- Pêche de la vie fixée sur le rocher : observation des habitants des rochers, comment se sont-ils adaptés à cette vie fixée ? Les adaptations des animaux du bord de mer pour survivre. *Création d'un aquarium éphémère. Manipulation d'espèces puis retour au milieu naturel.*

Inscriptions et renseignements :
pour les enfants de 6 à 10 ans
Capitainerie
Tél. 04 66 51 10 45

CONCERT SUR L'EAU Quai d'Escale - Port de Port Camargue LE MARDI 30 JUILLET à 20 H

OFFERT PAR LES PROFESSIONNELS DU NAUTISME DU GRAU-DU-ROI / PORT CAMARGUE
Représentés par les associations : APNL - AGIR O PORT - LES NAUTIQUES

20 h - Concert sur un ponton flottant amarré face au quai d'Escale devant le Club House - Avant Port de Port Camargue. Les plaisanciers qui le désirent pourront venir avec leur annexe.

Renseignements Office de tourisme : 04 66 51 67 70



COMPTES FINANCIERS DE LA RÉGIE EN 2012

Un résultat inhabituel qui fait suite à un long contentieux sur le calcul de la taxe foncière du port.

En 2012, la Régie a bénéficié d'un important dégrèvement de taxe foncière. Ce résultat est la conclusion d'un contentieux engagé il y a 16 ans par l'ALPC² et repris par la Régie en 2002. De ce fait, les résultats financiers de la Régie en 2012 ont un caractère exceptionnel. Ils nous ont permis d'augmenter les investissements et les travaux de maintenance, de faire des provisions et de réduire l'endettement. Au final, l'exécution du budget 2012 se traduit par un résultat excédentaire de la section fonctionnement pour un montant de 2 616 399 euros qui a été affecté en totalité à la section investissement.

Investissement/Recettes	2011	2012
Affectation du résultat	288 926 €	656 675 €
Dépôts et cautionnements	25 083 €	26 337 €
Emprunts	1 000 000 €	100 000 €
Amortissements	786 917 €	848 625 €
Divers		19 241 €
TOTAL	2 100 926 €	1 650 878 €

Investissement/Dépenses	2011	2012
Résultat reporté	695 553 €	540 879 €
Reprise subvention	78 728 €	78 728 €
Emprunts et dettes assimilées	711 688 €	787 706 €
Immobilisations incorporelles	4 039 €	12 202 €
Acquisitions	161 447 €	78 486 €
Travaux	976 554 €	1 310 415 €
Dépôts et cautionnement	13 796 €	22 813 €
Stock		12 204 €
TOTAL	2 641 805 €	2 843 433 €

Fonctionnement/Recettes	2011	2012
Remboursement pers.	35 451 €	83 665 €
Reprise de provision et sub.	869 104 €	78 728 €
Travaux en régie	99 615 €	119 850 €
Manutentions	572 440 €	597 697 €
Forfaits an et Camargue	4 015 990 €	4 067 535 €
Forfaits saison	496 137 €	495 082 €
Escales, parking Marine	256 917 €	266 353 €
Marinas	878 194 €	728 802 €
Concessions	199 113 €	202 203 €
Revenus des immeubles	84 099 €	80 212 €
Divers	370 328 €	4 327 510 €
TOTAL	7 877 388 €	11 047 637 €

Fonctionnement/Dépenses	2011	2012
Achats	529 755 €	716 713 €
Services extérieurs	598 856 €	724 665 €
Impôts et taxes	1 092 655 €	580 753 €
Charges de personnel	2 183 439 €	2 571 531 €
Autres charges de gestion	507 535 €	654 447 €
Charges financières	199 407 €	215 122 €
Charges exceptionnelles	843 812 €	436 973 €
Amortissements et provisions	936 917 €	1 222 833 €
Impôts sur les bénéfices	328 337 €	1 308 200 €
TOTAL	7 220 713 €	8 431 237 €

UN NOUVEAU SITE INTERNET UNE ADRESSE IDENTIQUE : www.portcamargue.com

Il y a 10 ans, nous avons mis en ligne le premier site internet de Port Camargue. Moyen incontournable de promotion du port, d'information et de communication, il nous fallait un outil adapté aux nouvelles technologies, mais surtout qui mette en avant, tous les services disponibles sur le port et notre station nautique.

Nous y avons passé du temps et tout n'est pas terminé, car ce site sera évolutif. Nous allons progressivement l'améliorer afin qu'il soit de plus en plus complet et convivial.

Aujourd'hui, vous y trouvez une foule d'informations sur le port, nos services, les vendeurs de bateaux, les schipchangers, les chantiers navals, les entreprises spécialisées (mécanique, gréement, électronique...), les loisirs nautiques (école de voile, location de bateaux...), les visites et animations touristiques. Vous pouvez également réserver un poste d'amarrage pour une escale, un forfait saison, une place sur le parc à bateaux.

Demain, vous y trouverez une webcam HD positionnée sur la Capitainerie, un anémomètre en temps réel, des informations météorologiques détaillées et surtout un moyen de communication avec l'équipe de la Capitainerie grâce à un compte client.

Notre objectif est de vous faciliter la vie pour tout ce qui touche à votre bateau : mise à jour de vos coordonnées, demande de changement de bateau, suivi de vos factures et paiements, demande d'informations, déclaration de départ en croisière, etc.



PROGRAMME DE TRAVAUX

Plusieurs chantiers de travaux seront lancés à partir du mois de septembre et au cours de l'hiver prochain. Nous vous demandons de bien les noter, car certains peuvent vous concerner au niveau du stationnement de votre bateau ou encore de vos vélos.

Pour la fin de l'année 2013 et le début de l'année 2014, les travaux programmés sont :

- Changement des platelages des pontons G et H,
- Réaménagement des quais Est et Ouest de l'extrémité du Môle
- Réaménagement du quai La Pérouse et des quais des zones techniques I et 2.
- Réaménagement du parking du Jason.

Ces travaux seront réalisés sur une période allant du mois d'octobre 2013 au mois d'avril 2014. Par conséquent, nous vous demandons de retirer tous vos vélos stationnés sur les quais qui n'ont pas encore fait l'objet de travaux. Concernant le stationnement des vélos, nous avons rencontré de grosses difficultés pour identifier les propriétaires au moment où il a bien fallu déplacer des dizaines de vélos, sans quoi les chantiers sur les quais du Môle n'auraient pas pu être réalisés. Pour éviter que cela ne se reproduise et pour la sécurité de vos vélos, une seule solution :

nous vous demandons d'indiquer de manière indestructible et indélébile votre poste d'amarrage (ponton et numéro) sur votre vélo.

UN NOUVEAU PARC À BATEAUX SUR L'AVANT-PORT

Un nombre de plus en plus grand de plaisanciers possède un bateau transportable. Nous avons répondu à leurs attentes en aménageant sur le parking de la Marine un parc à bateaux. Cela se limitait à deux parkings payants pour les voitures et les remorques avec un accès à la cale de mise à l'eau, l'un pour les abonnés et l'autre pour les plaisanciers à la journée.

Très vite ces aménagements ont montré leurs limites avec notamment des problèmes de stationnement en période de forte fréquentation, de circulation des piétons et de dégradation de ces équipements réalisés à la création de Port Camargue.

Au cours des derniers mois, le parking de la Marine a été entièrement réaménagé et le résultat est à la hauteur de nos attentes tant au niveau de la fonctionnalité du nouveau parc à bateaux, que de sa qualité paysagère. Il s'organise en plusieurs espaces délimités par des espaces verts :

- Une grande promenade le long de la digue Nord séparée des parkings par un espace vert en hauteur qui a une fonction brise vent et embrun par fort vent du nord.

- Un parking réservé aux plaisanciers des pontons A et B,

- Un parking public pour les véhicules légers, payant du mois de mai au mois d'octobre,

- Un parc à bateaux sur remorques, réservé aux plaisanciers abonnés, accessible au moyen d'un badge délivré par la Capitainerie,

- Un parc à bateaux sur remorques, réservé aux plaisanciers à la journée, fonctionnant comme un parking payant normal avec une barrière délivrant un ticket en entrée et une caisse automatique pour payer à la sortie,

- Un parc à bateaux réservé aux voiliers sportifs sur remorques et bers roulants,

- Un large espace de manœuvre avec accès direct à la cale de mise à l'eau, également équipé d'une potence de capacité 5 tonnes pour la mise à l'eau et la mise à terre des voiliers sportifs.

Ce nouvel aménagement est traversé par une voie piétonne et cyclable qui permet d'assurer une liaison directe entre Le Grau-du-Roi et Port Camargue par le bord de mer. De nouveaux éclairages publics et un dispositif de vidéosurveillance complètent les équipements.

Si ces nouveaux services vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter à la Capitainerie nous vous informerons sur les modalités de stationnement des bateaux et sur les tarifs.



INFORMATION AUX PLAISANCIERS DES PONTONS G ET H

Ces deux pontons vont faire l'objet de travaux de réaménagement au cours du mois de novembre 2013 : changement du platelage et des bornes électriques et d'eau.

À cette occasion, nous demandons aux plaisanciers de débarrasser la totalité des deux pontons de tous les équipements (passerelles, vélos, et autres) qui sont stationnés ou fixés.

Tous les équipements qui ne sont pas enlevés au démarrage des travaux seront éliminés.

NOS CLIENTS ONT DES IDÉES

Le sujet est d'actualité quand on entend les difficultés des solitaires du Vendée Globe pour grimper au mât. Le Lazy-Lift est un équipement qui utilise la ralingue de la grand-voile comme guide. Avant utilisation, il faut donc sortir tous les coulisseaux. Ensuite, le marin suspendu dans un baudrier se hisse debout sur une pédale reliée à la poignée de tête par un élastique. En s'asseyant dans le baudrier, on libère la pression sur la pédale du bas qui monte toute seule. Il ne reste plus qu'à recommencer. À part l'obligation de désendrailier la grand-voile, ce système semble vraiment abouti. Son concepteur annonce la montée dans un mât de 15 mètres en une minute et demi. Et sans fatigue !

Il existe trois modèles selon la profondeur de la gorge du mât. Contact : J. Morgant
e-mail : lazylift.france@gmail.com

UNE ÉCOLE DE VOILE

pour faire découvrir et encourager les jeunes à la pratique sportive de la voile et de la compétition

Dans le cadre de ses missions de promotion de la voile sous toutes ses formes, et avec le soutien de ses partenaires que sont le département du Gard, la communauté de commune, la mairie du Grau-du-Roi, l'UCPA et la Régie de Port Camargue, la Société Nautique propose aux jeunes de 6 à 17 ans de les amener vers une pratique régulière et sportive de la voile légère.

L'école de voile 2013 de la SNGRPC fonctionne en deux sessions, printemps (du 04 mai au 22 juin) et automne (du 18 septembre au 19 octobre) tous les mercredis et samedis après-midis.

Celles-ci se complètent par deux stages d'une semaine, tous les après-midis aux vacances de Pâques et de la Toussaint.

- 2 niveaux : apprentissage et perfectionnement avec une introduction à la régates
- 2 supports selon l'âge : Optimiste et Catamaran
- Organisation : SNGRPC ; Encadrement : UCPA
- Brevet de natation et certificat médical demandés

Inscription, prix et renseignements :

Quai d'Escale Port Camargue

30240 LE GRAU-DU-ROI

Tél. : 04 66 53 29 47

e-mail : contact@sngrpc.com

Inscription limitée à 24 places



Un nouveau code des bonnes pratiques des navigateurs de plaisance du Golfe du Lion

À l'initiative de l'Union des Associations de Navigateurs du Golfe du Lion et avec l'aide de la Région Languedoc-Roussillon, un nouveau code des bonnes pratiques en mer vient d'être édité. Tous les bons conseils pour les plaisanciers sont réunis dans une brochure de 100 pages.

Il traite les sujets de la sécurité, des règles de route et de navigation, de l'utilisation de la VHF, du respect de l'environnement, de la pêche en mer, de la bonne conduite au port et au mouillage, de la responsabilité du chef de bord, de l'étiquette navale, des droits et des devoirs des navigateurs ...

Ce document est nécessaire à bord des navires de plaisance, il est disponible dans les capitaineries ou sur le site internet de l'association de Navigateurs du Golfe du Lion

Union des Associations de Navigateurs du Golfe du Lion
unangolfedulion@free.fr - www.unangolfedulion.fr



Code des
bonnes pratiques
des navigateurs de plaisance
du Golfe du Lion

29 juin au 07 juillet 2013

Mini max.

Course au large en double à la voile en Méditerranée occidentale - SNGRPC

2 juillet 2013

Journée de sensibilisation à l'environnement marin - Capitainerie de Port Camargue

9 juillet 2013

Journée de sensibilisation à l'environnement marin - Capitainerie de Port Camargue

12 juillet 2013

En soirée «Les Comptoirs du Terroir Camarguais» - Jardin des Sculptures quai d'Honneur Port Camargue

Les Comptoirs du Terroir Camarguais

13 & 14 juillet 2013

Départ de la Croisière D'OC SNGRPC

16 juillet 2013

Journée de sensibilisation à l'environnement marin - Capitainerie de Port Camargue

23 juillet 2013

Journée de sensibilisation à l'environnement marin - Capitainerie de Port Camargue

30 juillet 2013

Journée de sensibilisation à l'environnement marin - Capitainerie de Port Camargue

30 juillet 2013



Concert offert par les Professionnels du Nautisme du Grau-du-Roi / Port Camargue sur le plan d'eau du bassin d'Escale avant-port du port de plaisance de Port Camargue. APNL - Agir O Port - Les Nautiques

4 & 5 août 2013

À la découverte de la Méditerranée - Village animation activités de sensibilisation avec le bateau Patriarc'h - Club House Quai d'Escale CAP ECONAV

6 août 2013

Journée de sensibilisation à l'environnement marin - Capitainerie de Port Camargue

13 août 2013

Journée de sensibilisation à l'environnement marin - Capitainerie de Port Camargue

17 & 18 août 2013

Fête du port de Plaisance - Toutes associations

20 août 2013

Journée de sensibilisation à l'environnement marin - Capitainerie de Port Camargue

20 & 25 août 2013

Championnat de France de pêche au thon 50lbs Centre de pêche camarguais.

27 août 2013

Journée de sensibilisation à l'environnement marin - Capitainerie de Port Camargue

4 & 5 septembre 2013

Rallye du Muscat

ASPPC – UNAM FRONTIGNAN

7 & 8 septembre 2013

FIRST ROTARY RACE - Régate humanitaire SNGRPC - ROTARY

14 & 15 septembre 2013

Journée du Patrimoine - Visite du Port de Plaisance au fil de l'eau - Capitainerie

20 & 21 septembre 2013

Bavaria Cup - Régate Bavaria SNGRPC – BAVARIA - ASPPC

29 septembre 2013

Toi et Moi - I Homme I Femme I Voilier Régate en Couple - SNGRPC

3 & 6 octobre 2013

La Bordée Défi des ports de plaisance de France - CAPITAINERIE – FFPP – SNGRPC

CHANGEMENT DE GÉRANT POUR LA STATION SERVICE DU SUD À PORT CAMARGUE

Après les travaux de remise en état de la station service, le nouveau gérant vous propose côté terre ou mer.

- Ouvert 7j/7 d'avril à octobre.
- Du carburant voiture et bateau 24h/24, CB.
- La location de véhicules.
- Des articles et du matériel de pêche (hameçons, cannes, leurres...) appâts et sardines pour la pêche.
- Gaz (butagaz et camping gaz)
- Sandwichs, glaçons, boissons fraîches, terrasse ombragée.

Renseignements :

Tél. : 09 53 63 27 62 :

lastationdusud@voila.fr



UN SITE INTERNET POUR L'ASSOCIATION ALPC²

L'ALPC², association libre des propriétaires et copropriétaires de Port Camargue a mis en service un site dédié à ses adhérents et d'une manière générale aux résidents du quartier de Port Camargue. Outre les informations propres à l'activité de l'association, les visiteurs pourront trouver des informations et des renseignements utiles au quotidien, concernant la commune du Grau-du-Roi / Port Camargue.

www.alpc2-portcamargue.fr

LES RÉUNIONS DE PONTONS SONT DE RETOUR

Cet été, nous vous donnons rendez-vous à 12 h sur les pontons pour nos rencontres amicales sur le thème de l'environnement autour d'un petit apéritif.

Alors parlez-en autour de vous et venez nombreux.

Pontons A et B : 16 juillet

Pontons O, I, 2, 3, 4 et 5 : 19 juillet

Pontons D, E, F, G, et H : 05 août

Pontons I, J, K, L, M et N : 07 août

Pontons O, P, Q, R, S et T : 09 août

Pontons U, V, W : 12 août

Pontons X, Y et Z : 14 août

BELLE PERFORMANCE POUR KITO DE PAVANT : RECORD BATTU !

Kito a battu le record de la traversée de la Méditerranée en solitaire à la voile de Marseille à Carthage en 26h 43 m 30s soit 17.1 nds de moyenne. Le record a été établi le samedi 1^{er} juin sur le voilier de 60 Pieds Groupe Bel. Un Mistral constant de 30 nds a soufflé durant toute la traversée de 458 milles soit 850 km.



Port Camargue
Régie autonome du port de plaisance



Capitainerie
Avenue du Centurion
30240 Le Grau-du-Roi
Téléphone : 04 66 51 10 45
Télécopie : 04 66 51 10 05
www.portcamargue.com
Directeur de publication :
Michel CAVAILLES
Coordination :
Bernard SUZZARINI